

Calendrier de la formation

Module 1

Groupe 1 Mardi 19 et mercredi 20 mars 2019 / Mardi 09 et mercredi 10 avril 2019 / Mardi 21 et mercredi 22 mai 2019 (COMPLET)

Groupe 2 : Lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 mai 2019 / Lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 juin 2019

Module 2*

Mardi 17, Mercredi 18 et Jeudi 19 septembre 2019

Mardi 08, Mercredi 09 et Jeudi 10 octobre 2019

Module 3*

Mardi 12, Mercredi 13 et Jeudi 14 en novembre 2019

Mardi 03, Mercredi 04 et Jeudi 05 en décembre 2019



Année 2019



Formation à la Fonction tutorale

Tuteur
Maître d'apprentissage
Formateur de terrain



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON
Tél. 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38
E-mail : contact@irtess.fr
www.irtess.fr

N° FORMATION PROFESSIONNELLE 26210346921

* en attente de confirmation



FORMATION A LA FONCTION TUTORALE

Aujourd'hui, la notion d'alternance intégrative est réaffirmée comme incontournable dans la professionnalisation des travailleurs sociaux. La mise en œuvre de cette alternance est de plus en plus complexe et nécessite le renforcement des partenariats entre les différents acteurs.

La formation à la fonction tutorale propose de vous soutenir dans le développement des compétences suivantes :

- Accueil du stagiaire
- Elaboration d'outils d'accompagnement du stagiaire
- Réflexion sur l'organisation apprenante
- Evaluation du stage
- Soutien aux équipes qui accompagnent les stagiaires
- Communication avec les centres de formation.

Tous les professionnels du champ éducatif, social et médico-social quel que soit leur niveau peuvent entrer en formation de tuteur.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, utilisation des situations d'accompagnement des participants, apports méthodologiques, travail avec le centre de ressources documentaires.

Cette formation correspond au premier module de la formation de formateur de terrain qui fait l'objet de l'arrêté du 22 décembre 1998.

Elle peut être reconnue par l'université et ouvrir à une préparation allégée d'un diplôme de niveau II (licence professionnelle de formateur en milieu professionnel en 200h).

Modules de formation

Module 1 : module de base (40h)

Objectif

Assurer et organiser l'accompagnement de parcours personnalisés de formation dans un contexte institutionnel précis en collaboration avec les établissements de la formation professionnelle.

Contenu indicatif : les principes de l'alternance, organiser le parcours du stagiaire, accompagner et évaluer.

Module 2 : module d'approfondissement (40h)

Objectif

Approfondir la posture de tuteur pour renforcer la dimension partenariale dans l'accompagnement des stagiaires.

Contenu indicatif : travail sur les référentiels métiers, création d'outils d'accompagnement, sensibilisation à la démarche d'explicitation, élaboration de situations d'apprentissage.

Module 3 : tuteur référent (40h)

Objectif

Acquérir les compétences pédagogiques, organisationnelles et managériales nécessaires à l'exercice d'une triple fonction : l'organisation des stages à partir des besoins de l'apprenant et des ressources de l'environnement professionnel, la co-construction des savoirs avec les centres de formation et la supervision des équipes engagées dans l'accueil d'apprenants en site qualifiant.

Contenu indicatif : le site qualifiant, ses ressources, élaboration de dispositifs de formation, partage d'expériences.

Intervenants

- Professionnels de la formation et universitaires
- Professionnels du secteur de l'intervention sociale
- Formateurs de l'IRTESS

Lieu

IRTESS, Dijon

Coût de la formation *

492 € par module soit 1476 € pour l'ensemble de la formation (facturation à l'heure, soit 120h x 12,30 €) Adhérents UNIFAF : 11,50 €/h soit 460 € le module
* tarifs 2018

Durée

120 h (2 à 3 jours / mois)

Calendrier 2019

Début en mars ou mai 2019
Voir calendrier au verso

Renseignements

Valérie MAROT (responsable)
03 80 72 64 85
vmarot@irtess.fr

Inscriptions

Marie Correia (secrétariat)
03 80 72 64 96
mcorreia@irtess.fr